MTL NORD
Mille histoires, une communauté

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 7 décembre 2026, à 19 h à la mairie d'arrondissement situé au 4243, rue de Charleroi à Montréal, le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

11575 et 11811, avenue PM-Favier
Permettre de déroger au taux d'implantation, au coefficient d'occupation du sol (COS) et à une marge avant, dérogatoires à la grille P6-805, dans le cadre de la subdivision du lot 1 668 206 en deux lots distincts (lots projetés 6 692 036 et 6 692 037), aux 11575 et 11811, avenue PM-Favier, le tout, en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 relatif aux dérogations mineures.

ET QUE toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord.

_____
Mme Carmen Baiant
Secrétaire d'arrondissement substitut
Le 16 novembre 2026

Montréal-Nord
Montréal